

ANNECY

SITE DES TRÉSUMS Le tribunal administratif de Grenoble a rejeté la requête des associations

■ Vendredi dernier, le Tribunal administratif de Grenoble a rejeté les requêtes de l'association "Lac d'Annecy Environnement" qui visaient à suspendre le premier permis de démolir, daté de février 2007. L'association dénonçait ce permis car il impliquerait la démolition

des bâtiments anciens dans leur totalité. D'autre part, l'entrepreneur Monné-Decroix et la mairie d'Annecy demandaient 3 000 euros à ses membres mais leurs demandes ont été rejetées par le juge. "Annecy lac environnement", soutenue par "Annecy patrimoine",

appelle les Annéciens à se mobiliser pour éviter la destruction des bâtiments anciens. Elle dispose de quinze jours pour éventuellement faire appel auprès du conseil d'État. L'entrepreneur devrait débiter les opérations de déconstruction à la mi-décembre.

CONFÉRENCE Quel avenir pour la Haute-Savoie ?

■ Pour clôturer le cycle de conférences sur la réunion de la Savoie à la France, les Amis du Vieil Annecy ont demandé à Christian Monteil président du Conseil général et président de l'Assemblée des pays de Savoie, d'évoquer les dossiers d'avenir de notre département.

"Quelles perspectives pour les Pays de Savoie ?", tel sera le thème de cette conférence. Rendez-vous aujourd'hui 30 novembre à l'Espace Yvette-Martinet 15 avenue des Iles. Compte tenu d'un impératif horaire pour le conférencier, l'exposé commencera à 18 heures précises.

GENDARMERIE Messe de la Sainte-Geneviève

■ La messe de la Sainte-Geneviève, patronne de la gendarmerie, aura lieu le samedi 4 décembre à 10 h 30 à l'église Sainte-Bernadette à Albigny. Cette cérémonie religieuse sera animée par la chorale "Nuances" qui interprétera, en polyphonie, la messe de

Gounod. C'est le père Degrange, aumônier de la gendarmerie qui célébrera la cérémonie. À noter que les gendarmes organiseront également un repas dansant à l'occasion de cette journée consacrée à leur sainte patronne, qui est également celle de la ville de Paris.

ENVIRONNEMENT L'inventeur du Goutte-à-goutte bioclimatique a réalisé des tests agronomiques en plein centre d'Annecy

Un système d'arrosage 100% écolo qui fait ses preuves

En 2003, il a obtenu le prix du développement durable de la Ville d'Annecy.

Il a récidivé six ans plus tard avec plusieurs Écotrophées décrochés, lors du challenge 2009 réservé aux professionnels du jardin...

Et voilà que l'on reparle de Robert Cossette, Québécois établi à Annecy depuis une dizaine d'années, inventeur du Goutte-à-goutte bioclimatique, commercialisé par la société qu'il a créée, Oriaz.

Un système plutôt malin, un cône qui se plante dans la terre, une bouteille d'eau armée dessus et un débit régulé grâce aux variations de températures.

Un produit garanti par son concepteur sans colmatage. Conçu donc pour ne pas se boucher...

Des plants de tomates cerises qui ont poussé à 4,49 mètres

«J'ai investi dans des petits microscopes numériques, pour mener différents tests ces derniers mois, notamment pour prouver que l'on pouvait utiliser mon goutte-à-goutte avec de l'eau non filtrée, et qu'il n'y a aucun risque de colmatage...» explique-t-il.

Résultat de ses tests? «L'irrigation localisée sans filtration est désormais possible. Même les chercheurs du Cemagref ont été bluffés, surtout quand ils ont vu passer le têtard dans l'embout du cône ! Il va falloir qu'ils

mettent à jour ce passage-là dans leur manuel d'irrigation » s'amuse-t-il.

Des tests scientifiques, pour convaincre les chercheurs de l'institut de recherche pour l'ingénierie de l'agriculture et de l'environnement. Et des tests agronomiques réalisés dans le jardin du bureau que Robert Cossette loue, en plein centre d'Annecy.

«Nous avons acheté des plants de tomates cerises en avril, d'environ 15 cm. Nous avons utilisé un peu de compost, mélangé à la terre au moment de la plantation» explique Robert Cossette.

Ensuite, les plants ont été arrosés uniquement avec de l'eau de pluie non filtrée, avec une petite dose d'engrais organique dilué, environ une fois par mois.

Avec un résultat à faire pâlir d'envie tous ceux qui ont un jour essayé de faire pousser des tomates: les plants, mesurés le 20 novembre, ont atteint très exactement 4,49 mètres de haut...

« Pas mal pour une fin novembre de cueillir à Annecy des tomates! » se réjouit l'inventeur du goutte-à-goutte bioclimatique.

Un ingénieur éco-entrepreneur qui déguste aujourd'hui avec plaisir les fruits de plusieurs années de travail, depuis qu'il a déposé son brevet...

Isabelle DAVIER

POUR EN SAVOIR PLUS

www.oriaz.com

La vidéo du test sur la Bio-

Tolérance:

<http://www.youtube.com/watch?v=0TxFcyZvJal>



Dans le potager qu'il a planté devant son bureau, Robert Cossette teste régulièrement son système d'arrosage, avec lequel il a obtenu des plants de tomates cerises de 4,49 mètres de haut. Le DL/L.D. et DR

REPÈRES

100 % ÉCOLO

■ Pas besoin d'eau filtrée, ou de nettoyer le Goutte-à-goutte Bioclimatique mis au point par Robert Cossette: l'eau de pluie récupérée fait parfaitement l'affaire et est même conseillée. «La flore bactérienne qu'apporte cette eau non filtrée aide à la symbiose avec les racines» assure-t-il. Du 100% écolo donc.

■ Des mesures scientifiques ont permis à Robert Cossette de vérifier que le débit de son goutte-à-goutte était en lien avec les besoins en eau de la plante. Exemple? Pas d'écoulement quand il pleut, ou un écoulement plus intense en cas de soleil.

■ Chaque année, l'inventeur vend environ 200 000 gouttes-à-gouttes Bioclimatiques. Disponible en jardinerie, et chez "Nature et Découvertes", enseigne qui la première a cru en l'invention de Robert Cossette..



ÉDUCATION Forum des grandes écoles scientifiques au lycée Berthollet

Les anciens élèves font la promotion de leurs écoles

Plus de 300 élèves des classes préparatoires mais aussi des classes de terminale ou de première, sont venus vendredi au lycée Berthollet où plus de 50 grandes écoles scientifiques présentaient leurs établissements.

Contrairement aux écoles de commerce, les candidats au concours de ces écoles sont en majorité des garçons: « Les filles représentant moins de 30 % », précise Nelly Bollard, responsable des "Prépas".

Reçue à Normale sup

Pourtant, une fille, Morgane Barthod, vient d'intégrer Polytechnique et une autre, Léa Juvin, a été reçue à Normale supérieure chimie, un exemple qui favorisera sans doute les vocations.

Il faut savoir que les grandes écoles se répartissent en cinq groupes de niveaux différents. Le niveau 1, le plus prestigieux, comprend 15 écoles contre 41 pour le niveau 5, toutes délivrant un diplôme d'ingénieur.

Au niveau 1, on trouve entre autres Normale sup, Polytechnique, les Mines, Supaero, Centrale, Telecom. En 2010, onze élèves de Berthollet sur 145 ont intégré ces écoles.

Le plus grand nombre de reçus, au nombre de 47 élèves, ont intégré une des 39 écoles de niveau 3.

Les prépas scientifiques comprennent actuellement environ 250 élèves, répartis en quatre classes de mathématiques supérieures et cinq de "maths spés".

Adrien CROS



Léa Juvin, qui vient d'intégrer normale sup chimie, répond aux questions de Barthélémy Launet et d'Adrien Audiber, tous deux en terminale S à Berthollet. Le DL/A.C.

AGENDA

AUJOURD'HUI

- **Chanson**
Bonbon chante des perles.
À 14h 30, salle Renoir à Cran-Gevrier.
- **Conférence**
" Shikoku, les 88 temples de la sagesse ", par Léo Gantelet. À 19h 30, lycée Berthollet.
- **Danse**
" Out of context for Pina ". Concept et mise en scène Alain Platel. À 20h 30, théâtre de Bonlieu.

DEMAIN

- **Jeune public**
" Le petit Poucet ", par Accademia Perduta. À 16 heures, le Rabelais à Meythet. De 5 à 10 ans.
- **Musique du monde**
Grand ballet de Cuba. À 15 heures, Arcadium.
- **pop rock**
Scampi ! et Welling Warlus en concert. À 20h 30, le Brise Glace. Entrée libre.
- **Piano-bar**
David el Gitano en concert.
À partir de 22 heures, le Chardon d'Écosse.

UTILE

- **Le Dauphiné Libéré**
Centre Bonlieu
1, rue Jean-Jaurès
74000 Annecy
tél. 04 50 51 69 69
fax rédaction
04 50 51 97 85
fax publicité
04 50 51 97 87
Courriel :
centre.annecy@
ledauphine.com

DE GARDE

- **SOS médecins**
Consultations au cabinet et visites à domicile, 24h sur 24, composer le 36 24.
- **Pharmacie de garde**
Veuillez contacter le 3237 en précisant votre code postal.

Établissement français du sang

"La Ravoire" à Metz-Tessy (Rond point A 41 Annecy Nord, direction Pringy) tél. 04 50 66 60 60. Ouvert le lundi de 8h à 16h, les mardis, jeudis et vendredis de 8h à 13h; les mercredi et samedi de 8h à 12h. Don de moelle, de plasma et de plaquettes sur rendez-vous au 04 50 66 60 60.

Dépanneur remorqueur

Jusqu'au lundi 6 décembre, 8h, SICMA, 74940 Annecy-le-Vieux, tél. 06 07 91 02 71.

Déchetteries

Ouvertes 7 jours sur 7, à Annecy: ZI de Vovray et ZI des Iles; Chavanod, route du Champ de l'Ale; Annecy-le-Vieux, avant la ZI des Glaisins; Epagny, zone commerciale, de 8h à 12h et de 14h à 18h.

CINÉ PRATIQUE

Programme jusqu'au 30 novembre

MJC DE NOVEL

"Les amours imaginaires"
mar 18h30

LE RABELAIS À MEYTHET

"Harry Potter"
mar 18h30 et 21h15 (2h21)

L'AUDITORIUM DE SEYNOD

"Severn"
(vost), mar 20h30 (ciné rencontre)

DÉCAVISION

Séances à 14h, 16h45, 19h30 et 22h15.
"Harry Potter et les reliques de la mort"
Partie 1 (2h30) 14h, 15h, 17h, 18h, 20h, 21h
"Potiche"

(1h45)

"Les petits mouchoirs"

(2h35), 14h, 17h, 20h

"Red"

(1h50)

"Mords-moi sans hésitation"

(1h20)

"L'homme qui voulait vivre sa vie"

(1h55)

"Date limite"

(1h35)

"Saw" 3D

(1h30, int. - 16 ans)

"Raiponce"

(1h40) dim 11h

"Takers"

(1h45)

LES NEMOURS

Séances à 14h, 16h30, 19h et 21h30.

"Mother and child"

(en vost, 2h05) 14h et 21h30

"No et moi"

(en vost 1h45)

"La princesse de Montpensier"

(2h15) 16h30 et 19h

"Quartier lointain"

(1h40)

"Le nom des gens"

(1h45)